

Service émetteur : Secrétariat de la CDSP
 Affaire suivie par : Isabelle TARIOL
 Courriel : isabelle.tariol@ars.sante.fr
 Téléphone : 05 34 30 24 94
 Télécopie : 05 34 30 26 46

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2017

**Commission Départementale des Soins
Psychiatriques**

ARIEGE (09)

I - STATISTIQUES D'ACTIVITE EN 2017

(voir tableau chiffré annexé, conforme à l'article R 3223-11 du code de la santé publique)

Contrairement aux années précédentes, les données indiquées dans le I : Données de cadrage, tiennent compte maintenant, à la fois :

- des mesures nouvelles prises au cours de l'année 2017
- des mesures antérieures à 2017 et qui se sont prolongées au-delà du 01/01/2017.

Ainsi, nous disposons de l'activité globale de l'année étudiée.

Bilan des mesures prises au cours de l'année 2017

Globalement, **209** mesures de soins psychiatriques sans consentement ont été prises en 2017 soit 42 de moins qu'en 2016 représentant une diminution de **16,73%**.

➤ **167 mesures de soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement :**

- 20 mesures avec 2 certificats (Art L.3212-1-II-1)
- 104 mesures « urgentes » avec 1 certificat (Art L.3212-3)
- 43 mesures « péril imminent » sans tiers (Art L.3212-1-II-2)

Mesures SDDE	2013	2014	2015	2016	2017
Procédure normale 2 certifs	65	44	42	38	20
Mesures "urgentes" 1 certif	93	73	98	111	104
Mesures" péril imminent "	40	43	66	66	43
Total mesures SDDE	198	160	206	215	167

Pour l'exercice 2017, les soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement (167 mesures) ont diminué de **22,33 %** par rapport à l'exercice 2016 soit 48 mesures.

➤ **42 mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat :**

- 5 mesures (Art L.3213-1)
- 25 mesures « urgentes » suite à arrêté du Maire (Art L.3213-2)
- 12 mesures « détenus » (D398 CPP ou L.3214-3)

Mesures SDRE	2013	2014	2015	2016	2017
Admission directe	4	1	0	3	5
Mesures Urgentes (arrêté Maire)	27	20	21	23	25
Mesures Détenus	0	3	7	10	12
Total de mesures SDRE	31	24	28	36	42

Pour l'exercice 2017, les mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat ont augmenté de 6 mesures par rapport à l'exercice 2016. Les mesures « **urgentes** » suite à un arrêté du Maire sont toujours majoritaires et représentent **59,53%** des mesures SDRE.

Les patients détenus ont une durée de séjour brève.

II – BILAN DE L'UTILISATION DES PROCEDURES D'URGENCE ET DE PERIL IMMINENT

Pour l'exercice 2017, 43 mesures de « **péril imminent** » ont été prises représentant **25,75 %** des mesures de SDDE. Elles ont diminué de 23 mesures.

Les mesures « **urgentes** » avec un certificat représentent **62,28 %** des mesures de SDDE soit 104 mesures et sont en diminution de 7 mesures par rapport à l'exercice 2016 soit **6,31 %**.

Globalement, les mesures « **urgentes** » avec un certificat et les mesures de « **péril imminent** » représentent **88 %** des mesures de SDDE soit **147** mesures.

Par rapport à l'exercice 2016, on constate une diminution de 30 mesures soit **16,95%**.

En 2016, elles représentaient 82,32 % des mesures de SDDE, en 2015 → 79,61 %, en 2014 → 72,50 % et en 2013 → 67,17%.

III – SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA COMMISSION

➤ **Composition de la C.D.S.P.**

La composition de la commission départementale des soins psychiatriques était la suivante :

- magistrat,
- psychiatre au Centre Hospitalier Ariège Couserans,
- médecin psychiatre libéral,
- médecin généraliste,
- représentant l'UDAF,
- représentant l'UNAFAM.

Depuis le mois de juillet 2017, le médecin généraliste a démissionné et n'a pas été remplacé.

Le conseil départemental de l'ordre des médecins de l'Ariège n'a pas trouvé de médecin généraliste volontaire pour siéger à la CDSP.

Depuis le mois de septembre 2012, le secrétariat de la C.D.S.P. est assuré par Agence Régionale de Santé Occitanie.

➤ **Fonctionnement de la C.D.S.P.**

La commission s'est réunie 3 fois en 2017 au Centre Hospitalier Ariège Couserans à Saint Girons. Au cours de ces réunions, en fonction de l'ordre du jour et du temps imparti, elle s'est efforcée d'examiner un maximum de dossiers de patients faisant l'objet de soins psychiatriques sans leur consentement, en priorité les mesures de « péril imminent » et les mesures qui se prolongent au-delà d'un an soit 57 dossiers :

- SDDE 41 dossiers dont 20 mesures « péril imminent »
- S.D.R.E. 16 dossiers

Les membres de la commission se sont attachés à vérifier que les procédures se déroulent dans le respect de la liberté des personnes.

➤ **Visites**

La commission a effectué deux visites du Centre Hospitalier Ariège Couserans en 2017 :

- L'UAPA, pavillon Gaëtan de Clérambault, une unité ouverte de 22 lits,
- L'UAPB, pavillon Camille CLAUDEL, unité ouverte de 23 lits.

2 patients ont été reçus par la CDSP.

➤ **Plaintes et requêtes**

Un courrier d'un patient a été reçu en 2017, une lettre de réponse lui a été adressée.

Fait à Toulouse, le 19 février 2018.

Le Président de la C.D.S.P

I - Données de cadrage

ATTENTION : les données chiffrées ci-dessous représentent les mesures ouvertes en 2017 + celles ouvertes antérieurement et toujours en cours au 01/01/2017

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	292
- dont nombre total de SDRE et SDJ	63
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	8
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	39
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	2
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	2
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	12
- dont nombre total de SDDE	229
- dont nombre de SDT	36
- nombre de SDTU	142
- nombre total de SPI	51
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	55
- dont nombre de SDRE et SDJ	22
- dont nombre de SDDE	33
- dont nombre de SPI	3
Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	209
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	35
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	3
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	22
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	10
- dont nombre de levées de SDDE	174
- dont nombre de levées de SPI	45

Arrêté du 26 juin 2012 fixant le modèle du tableau des statistiques d'activité des commissions départementales des soins psychiatriques prévu à l'article R. 3223-11 du code de la santé publique

II - Fonctionnement et activité de la CDSP

COMPOSITION DE LA CDSP AU 31/12/2017

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	1	1
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	1	1
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	1	1
1 médecin généraliste	1	Démission juillet 2017
1 représentant d'association agréée de personnes malades	1	1
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	1	1

Activité de la commission du 1er janvier au 31 décembre 2017

Nombre de réunions	3
Nombre de visites d'établissements	2
Nombre total de dossiers examinés :	57
- dont SDRE et SDJ	16
- dont SDDE	41
- dont SPI	20
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	35
dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	2
- SDRE et SDJ en programme de soins	12
- SDDE en hospitalisation complète	5
- dont SPI	2
- SDDE en programme de soins	16
- dont nombre total de SPI examinées	6
- dont SPI en hospitalisation complète	2
- dont SPI en programme de soins	4
Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :	
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	1